

La cité radieuse de Marseille

En 1945, l'Etat français passe commande à Le Corbusier de la construction d'une unité d'habitation à Marseille. Au sortir de la seconde guerre mondiale, la pénurie de logement social est un problème crucial dont il faut apporter des solutions au plus vite. D'autant plus que la ville de Marseille était déjà handicapée avant la guerre par la médiocrité de son habitat. La ville souffre d'une véritable pénurie de logement social (trente-deux mille familles sont sans abri en 1945). Cette commande a « valeur d'une carte blanche pour montrer comment un nouvel art de bâtir transforme le mode d'habitat¹ ». Elle est aussi d'ordre politique. Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme Raoul Dautry souhaite ainsi confronter les théories de Le Corbusier avec la mairie communiste de Marseille. Claudius Petit, issu du ministère de la reconstruction et ami de Le Corbusier, affirme même avec Marseille « apporter une solution nouvelle à ce problème du logement, transformer l'habitat en un véritable service public² ». Elle fut commanditée en décembre 1945 par le ministre Raoul Dautry (ministère de la Reconstruction) et inaugurée en octobre 1952 en dépit de nombreuses critiques politiques, architecturales et médicales.

Des campagnes de presse très critiques et notamment le journal Le Méridional ; mais aussi des médecins, qui dénonçaient l'insalubrité et le risque de tuberculose ; mais encore des psychiatres et des architectes. On lui reprochait aussi son coût exorbitant. Vers la fin des travaux de l'unité d'habitation de Marseille, une obscure « Société pour l'Esthétique de la France » veut interdire l'achèvement de la cité pour des raisons esthétiques. L'affaire est portée devant le Tribunal de Marseille. Les plaignants seront déboutés. Selon les juges compétents, « l'esthétique est une notion essentiellement fluctuante que personne ne saurait s'approprier ». Cette décision fera par la suite jurisprudence. En matière de construction, le beau est donc subjectif aussi. L'architecture, une affaire de goût exclameront certains.

A Marseille, après son inauguration, l'Etat a commencé à vendre des appartements entre 1952 et 1959 et la cité est devenue une copropriété ordinaire. Ainsi, la véritable aventure sociale n'aura jamais eu lieu à Marseille. Par la mise en vente, l'occupation des appartements fut détournée de son objectif social. Le Corbusier avait destiné son immeuble à des prolétaires relogés du Vieux Port, à des employés et agents de maîtrise. Aujourd'hui, habiter dans la « Maison du Fada » est devenu un snobisme cher. Cadres supérieurs et professions libérales y cohabitent.

D'autre part, nombreux sont les services collectifs initiaux ayant disparus (il reste deux boutiques dans la galerie commerciale, la salle de sport du toit terrasse a été privatisée...).

Connue comme «la maison du fada», elle compte 326 logements (sept types différents dont un hôtel de 18 chambres), des «cellules» conçues comme autant de maisons individuelles. Elle se distingue de ses sœurs par ses locaux commerciaux (un étage entier était un espace commercial) et son gymnase sur le toit terrasse. Ses dimensions sont de 137 mètres de long sur 24 mètres de largeur et 56 mètres de hauteur.

De toutes les unités, Marseille est de loin la plus visitée et la plus connue. C'est grâce à ses photographies de la cité radieuse de Marseille que le photographe Lucien Hervé collaborera avec Le Corbusier. L'architecte donne aussi l'occasion à deux photographes de s'illustrer dans le superbe ouvrage publié en 1968, *Les Maternelles*³, regroupant des prises de vue des écoles maternelles de Marseille et Rezé.

En octobre 2002, des festivités ont dignement fêté ses cinquante ans.

¹ Gérard Monnier, *Le Corbusier, les Unités d'Habitation en France*, Paris, Editions Belin, collection Les Destinées du Patrimoine, p. 33.

² Journal Officiel, débat du 5 mars 1945, pp.284-297.

³ Le Corbusier, *Les Maternelles, pour une pédagogie plus humaine*, Paris, Gonthier, 1981, 90 pp.

La Maison Radieuse de Rezé – DECOUVRIR -> ‘autres unités d’habitation’

L'édifice a été inscrit le 26 octobre 1964, du vivant de l'architecte, et classé en 1986 et 1995. Sa restauration générale, lancée en 1988, est en cours d'achèvement.

::: Pierre-Yves Jordan © 2003. Tous droits réservés :::

// Le texte est issu du Mémoire de Pierre-Yves Jordan « L'utilité d'un site Internet pour la Maison Radieuse de Rezé » écrit dans le cadre du Diplôme Universitaire Dumac (Université de Nantes).

// L'utilisation du texte à titre individuel, familial ou scolaire est gratuite. Toute autre utilisation, notamment à des fins commerciales, doit faire l'objet d'un contrat avec l'auteur.